

Compte rendu de la Formation Spécialisée (FS) du 23 septembre 2025

Étaient présents :

Pour l'administration :

Yannick Girault, président ;
Céline Sage ;
Tossim Assih ;
Sandra Jeanne Lara-Golliot ;
Stéphanie Daniel ;
Alexandre Kavaj ;
Marie-France Belvo, responsable RH ;
Amaury Grimois, conseiller de prévention ;
Frédéric Le Guillou, secrétaire administratif ;
Anne-Marie Delorme, assistante sociale ;
Mathilde Gaillourdet, assistante sociale ;
Jean-François Boehm, ISST ;

Valérie Cohen, APMP ;

Pierre Andrieux, AP Noisy Montaigne ;
Sophie Arnal, AP Toulouse (visio)
Émeline Brissaud, AP Nevers (visio) ;
Marie-Pierre Claverie, AP Lyon (visio) ;
Audrey Marion-Berthe, AP Clermont-Fd (visio)
Catherine Menuisier, AP Noisiel (visio) ;
Sandrine Alix (visio) ;
Stéphanie Augé ;
Céline Cartier ;
Isabelle Giraud-le-Pottier ;
Philippe Jouffret (visio) ;
Jean-Philippe Lacou (visio).

Pour les représentants des personnels :

Frédérique Fournioux _ tit. CGT (visio) ;
Cyril Faure _ tit. CGT, secrétaire de la FS ;
Blaise Samuel Becker _ tit. CGT (visio) ;
Jean-Paul Bayart _ tit. Solidaires ;
Marc Daval _ tit. Solidaires ;

Valérie Verger _ tit. Solidaires ;
François Ducaté _ tit. CFDT-CFTC (visio) ;
Eric Delettre _ tit. CFDT-CFTC ;
Guillaume Champion _ suppl. CGT ;
Nicole Malody _ suppl. CGT

Début de la réunion à 10h00 après avoir constaté que le quorum est atteint.

CGT FiP, Solidaire FiP et l'alliance CFDT/CFTC FiP lisent leur déclaration liminaire.

Réponse du président

- Concernant la couverture santé, il s'agit pour l'ENFiP d'un élément faisant partie pleinement de l'attractivité.
- Amélie Verdier a été entendue par la commission des finances de l'assemblée sur l'emploi et les suicides survenus à la DGFIP.
- Concernant ALAN et la GMF, quelques gains ont été obtenus sur des possibilités de rendez-vous d'information. Plus de 85 % des agents de la DGFIP ont déjà souscrit leur nouvelle mutuelle et prévoyance. Concernant les stagiaires qui n'ont pas de couverture, le président prend l'alerte émise par la CGT très au sérieux. Il demande au PPR d'écrire un mail à l'ensemble des stagiaires.
- **La CGT Finances Publiques** demande que l'interrogation des stagiaires sur la PSC passe par les formateurs coordonnateurs/responsable de groupe.
- Le tableau de suivi des actions sera mis en place. Un GT sera organisé pour le finaliser. La direction remercie le secrétaire de l'instance pour sa proposition.

- Le dossier des suicides intéresse directement l'école, car comme acteur de la formation, nous voyons des milliers de stagiaires passer chaque année. Un point d'attention particulier est mis sur la formation pratique probatoire identifiée comme point de fragilité. Cette étape mérite un accompagnement spécifique. Qui traite les fiches de signalement pendant cette période ? Il faut améliorer cette prise en charge, mais il faut améliorer la prise en charge de manière générale. Nous avons hélas des tentatives de suicides et des suicides pendant cette période.

La CGT propose de porter une attention particulière au déploiement de la formation de sauveteur et secouriste au travail en santé mentale.

- La direction constate également la division presque par deux du budget de notre instance, mais la direction maintient le cap à savoir défendre le retour au budget qui était le nôtre antérieurement parce qu'il y a des besoins. Il faut qu'il soit adapté au nombre des stagiaires reçus.
- La sécurité des agents sur le site de Clermont-Ferrand est également un point d'attention de la Direction. Celui-ci ne répond pas aux exigences en matière d'évacuation et les problèmes des chaleurs sont incontestables.
 - Il faut construire un escalier afin de répondre aux exigences de la commission de sécurité. Le marché de maîtrise d'œuvre a été initié. Prochainement, une réunion se tiendra entre la DIE de Lyon, l'ENFiP et l'architecte des bâtiments de France. Le programme des travaux doit être réalisé. Ces travaux seront faits sur sites occupés sur l'ensemble de l'année 2026 voire au-delà (12 mois de travaux prévisionnels) ;
 - Une fois ces travaux réalisés, nous serons dans les normes, nous pourrons engager d'autres travaux et ainsi obtenir les autorisations nécessaires.
 - La réfection de la climatisation a été inscrite sur la programmation immobilière 2026/2027.

Sur ces points, la directrice de SPIB en visite à Clermont-Ferrand le 08/11/2025 a dit qu'il n'y aurait pas de problèmes budgétaires. Les travaux seront réalisés quels que soient les montants apportés.

Le président dit que sur Clermont-Ferrand, il restera à faire :

- la sécurisation de l'accès du site, ainsi que l'accès au site de Lyon ;
- la mise aux normes des travaux de la tribune de la salle Paul Frémont

Jean-François Boehm (ISST) s'interroge sur l'amiante à Clermont-Ferrand. Il rappelle les obligations en cas de travaux en présence d'amiante.

Philippe Jouffret indique qu'à l'intérieur, seule la salle Paul Frémont est concernée par l'amiante.

Par ailleurs, la CGT demande si une dérogation pour aménager le niveau – 1 pourrait être demandée du fait que les travaux sont engagés. La direction nous indique que la commission de sécurité n'est pas souple et que l'on n'aura pas de dérogation pour la réalisation de ces travaux.

Le directeur revient sur la remarque de la CGT concernant la manifestation de l'association Catholique Sainte-Irénée. C'est une manifestation dont le président a donné l'autorisation après avoir pris attache auprès de la Directrice Générale. Il justifie ce choix au nom de l'attractivité de l'école, la manifestation ayant réuni près de 250 participants dont un grand nombre de laïcs comme des représentants de l'État, le président du Conseil Régional ou un représentant de la municipalité. Cette manifestation revêt un caractère exceptionnel, il n'y en aura pas d'autre à

l'avenir. Le président nous précise avoir par ailleurs mis à profit cette soirée afin de compléter ses contacts notamment en vue de la tenue des semaines de stages de la FIA.

La CGT Finances Publiques souligne qu'on ne peut pas demander de suivre une formation sur la laïcité et d'un autre côté autoriser une manifestation, qui malgré le caractère caritatif, revêt un aspect politique & religieux. Et si ç'avait été le secours islamique de France qui avait fait cette demande, nous ne sommes pas sûrs qu'il ait reçu le même accueil.

Le président dit qu'il aurait pris les mêmes précautions quelle que soit la confession de l'association.

Ordre du jour de la Formation Spécialisée

1. Présentation du PV du CSAL-FS du 23/09/2025.....	4
2. Présentation du DUERP 2025 et du PAPRI Pact.....	4
3. Propositions de dépenses.....	4
4. Positionnement de l'Assistant de prévention vu de l'ISST.....	5
5. Compte rendu d'activité du service social.....	5
6. Saisines du conseil médical en formation plénière.....	6
7. Suivi des accidents de service.....	6
8. Études des fiches de signalement.....	6
9. Suspensions d'intoxication alimentaire à Noisy-le-Grand.....	6
10. Visites de sites en 2026.....	6
11. Questions diverses.....	6
11.1 . Tableau de suivi des actions.....	6
11.2 . Articulation des décisions de la FS quand nous sommes hébergés.....	6
11.3 . Cabine acoustique.....	7
11.4 . Quid du questionnaire à diffuser aux agents sur les installations des salles de formation..	7
11.5 . Problématique de la souscription d'option à la prévoyance pour les agents en arrêt maladie/mi-temps thérapeutique.....	7

1. Présentation du PV du CSAL-FS du 23/09/2025

Reporté du fait que les OS n'ont pas retourné le PV visé.

2. Présentation du DUERP 2025 et du PAPRI Pact

211 risques ont été mis à jour en 2025

- 112 RPS
- 48 liés à l'activité professionnelle
- 45 liés à l'environnement de travail
- 6 sont classés en **en** divers

3 sont classés en « intolérable » ;

39 sont classés en « substantiel » (j'avais noté significatifs) ;

169 sont classés en « modérés » (et faible mais je n'ai pas retrouvé de classification officielle).

Le GT a travaillé uniquement sur les risques « intolérables » et sur les risques « substantiels ».

La CGT Finances Publiques fait la remarque que nous avons l'impression que chaque année nous revoyons les mêmes risques. Nous pointons particulièrement les risques liés aux exigences de la DG auxquelles la direction doit pouvoir dire non, ou à minima s'opposer sur les délais exigés.

Le président dit avoir déjà refusé des commandes de la centrale quand elles sont impossibles.

La CGT dénonce certaines interventions survenues en cours de campagne pour évincer des risques recensés en 2025. Même si le risque est éliminé en fin de période, il a existé en 2025 et doit donc figurer au DUERP.

La CGT alerte sur le déroulement à marche forcée des scolarités en cours (FIA, FIB) . Les stagiaires enchaînent les cours avec un très faible nombre de TTA. Elle rappelle qu'à l'origine des scolarités fusionnées un minimum de 2 TTA par semaine était garanti. A titre d'illustration la FIB n'a disposé à la date de cette Formation Spécialisée que de 3 réelles demi-journées de TTA (sur 1 mois et demi) dont une le jour même de l'entrée à l'école.

La CGT pointe également la problématique de l'enchaînement pour les formateurs qui peinent à trouver des créneaux pour soutenir les stagiaires en difficulté.

S.Daniel répond que les créneaux de soutien sont préservés, faisant référence aux soutiens proposés aux stagiaires n'ayant pas validé les auto-test. Les temps d'assimilation sont laissés aux stagiaires pendant leur journée en autonomie puisque certaines séances en capsule ne nécessitent pas les 3 heures imparties. Enfin elle souligne l'importance de poursuivre le travail de dé densification.

SOLIDAIRE demande à ce titre si la comptabilité de la FIB pourrait enfin être soulagé des deux derniers modules sur les dépréciations et les provisions. La direction renvoie cette décision dans le cadre d'un futur GT Compta pour ne pas prendre de décision trop rapide.

Le président concède que le présent exercice du DUERP est une fois de plus tardif. Il souhaite que la prochaine campagne soit menée idéalement au mois de juin 2026.

3. Propositions de dépenses

À ce jour, il reste environ 13 502 € à dépenser.

Concernant la cabine phonique installée au siège, elle ne répond pas du tout aux exigences attendues. Nous demandons à ce qu'elle soit reprise.

De nouvelles dépenses sont proposées en FS en lien notamment avec des aménagements de postes.

4. Positionnement de l'Assistant de prévention vu de l'ISST

Sur présentation de l'ISST :

L'employeur (le chef de service) assure la sécurité de ses employés (L4121-1 du Code du travail). Il protège la santé physique et mentale des travailleurs.

L'assistant de prévention conseille et assiste le chef de service, la responsabilité sera déterminée par le juge.

Nul ne peut-être assistant de prévention sans une formation. Il faudrait a minima une journée annuelle de formation.

La CGT Finances Publiques fait remarquer que :

- si l'Assistant de prévention assiste le chef de service (donc le directeur d'établissement), il devrait être évalué par le directeur sur cette mission ;
- la lettre de cadrage doit réellement tenir compte de cette mission d'assistant de prévention ;
- l'assistant de prévention doit avoir une meilleure visibilité ;
- l'assistant de prévention doit travailler dans un bureau qui garantit la confidentialité des échanges.

Le président fait les mêmes constats. Il indique que la lettre de mission doit préciser que les missions de l'assistant de prévention sont prioritaires sur les autres tâches qui lui sont dévolues.

L'ISST revient sur le caractère primordial du rôle de l'assistant de prévention, mais l'importance de sa mission dépend de celle que lui confère le chef de service.

L'AP de Toulouse fait remarquer que pour une meilleure visibilité il faudrait confier à l'AP et aux acteurs sociaux la présentation de la prévention aux stagiaires en formation initiale.

La CGT Finances Publiques demande que la liste des SST en santé mentale soit affichée au même titre que les sauveteurs secouristes au travail.

5. Compte rendu d'activité du service social

Présentation faite par les assistantes sociales de la région francilienne intervenant sur l'ENFiP.

Elles présentent notamment le jeu Ludus Evolution. C'est un jeu dans le monde la piraterie suivi d'un moment de débriefing. Les différentes situations de travail sont préalablement choisies en lien avec le chef de service.

La CGT interroge sur les chiffres alarmants portant notamment sur l'aide alimentaire et pointe des problématiques bien réelles de certains stagiaires (maladie, argent,...). Une explication réside dans le fait que l'indemnité de stage n'a pas été revalorisée depuis 2006 (inflation générale de 37 % en 19 ans).

La première aide allouée est l'aide financière avec un maximum de 3 000 €.

Au-delà un prêt social peut être accordé pour 3 000 € supplémentaires.

Enfin une prise en charge de course alimentaire en drive peut également être accordée.

Les demandes concernent aussi bien les inspecteurs stagiaires que les autres catégories. Très peu de demande se révèlent injustifiées.

La CGT Finances Publiques demande si les assistantes sociales sont systématiquement saisies quand il y a une fiche de signalement.

Mme Delorme dit qu'elles vont plus au-devant des interlocuteurs notamment des RH, des AP afin de proposer leur assistance pour la résolution de cas complexes.

Le Président souhaiterait qu'un sujet soit étudié dans l'avenir s'agissant du surendettement parmi les agents des finances publiques.

6. Saisines du conseil médical en formation plénière

Les saisines du conseil médical sont d'un délai très court et posent des problèmes quant à la présence des représentants des personnels.

Le processus d'appel aux représentants du personnel est précisé.

7. Suivi des accidents de service

Le tableau est présenté.

8. Études des fiches de signalement

Les fiches de signalement sont évoquées et font l'objet d'un échange sur chacune.

L'ISST rappelle à cette occasion que l'article 40 du code pénal peut être fait par tout agent.

La direction de l'école rappelle sa position plus prudentielle en matière d'exercice de l'article 40 consistant à s'assurer à l'avance la matérialité des faits par une enquête.

9. Suspensions d'intoxication alimentaire à Noisy-le-Grand

Les services de l'État ont été saisis. Cependant les analyses n'ont révélé aucune problématique sanitaire dans les échantillons.

Pour autant 79 personnes ne se trouvent pas souffrantes que par le manque de chance. D'autant que c'est la 2ème fois que ça arrive en 18 mois.

La CGT alerte sur la défiance croissante à l'égard de la cantine.

10. Visites de sites en 2026

Nous demandons les visites de sites de :

- Nancy
- Marseille
- Montpellier

Ces visites sont votées à l'unanimité.

11. Questions diverses

11.1 . Tableau de suivi des actions

Le président veut que ce tableau soit opérationnel en 2026.

11.2 . Articulation des décisions de la FS quand nous sommes hébergés

ISST : l'autonomie est assurée par la loi. Il faut mettre en demeure le préfet.

La direction propose d'en parler au service gestionnaire.

11.3 . Cabine acoustique

La cabine acoustique installée à la DOF va être renvoyée, car elle ne répond pas aux exigences attendues.

11.4 . Quid du questionnaire à diffuser aux agents sur les installations des salles de formation.

La CGT pointe l'importance de lancer ce questionnaire notamment suite au dysfonctionnement de certains TBI au passage à Windows 11.

11.5 . Problématique de la souscription d'option à la prévoyance pour les agents en arrêt maladie/mi-temps thérapeutique

La CGT pointe le trou important dans le contrat avec la GMF-Vivinter qui prive les agents actuellement en mi-temps thérapeutique ou en arrêt maladie du droit à souscrire une option, les privant ainsi de toute couverture au-delà du demi-traitement en cas de nouvel arrêt prolongé en 2026.

Le Président reconnaît qu'il n'a pas de réponse à apporter à cette situation préoccupante. Il prend le point en note et fera remonter l'interrogation.

Fin de la réunion : 17h30.